

Des boxes vélos sur les aires de covoiturage

La Communauté urbaine Caen la mer met en place des alternatives pour faciliter les trajets du quotidien. Sur les treize aires de covoiturage aménagées, cinq sont désormais équipées de box vélos. Cette solution offre aux cyclistes, un espace sécurisé pour stationner leurs vélos avant de prendre les transports en commun ou de rejoindre leur covoiturage.

FACILITER L'USAGE DE MODES COMPLÉMENTAIRES

Ces consignes à vélos gratuites et en accès libre, permettent de stationner deux vélos. Ils sont accessibles par une porte coulissante qu'il est possible de verrouiller par antivol ou par un cadenas personnel. L'utilisation par personne est limitée à une durée maximum de 7 jours. L'ensemble des modalités d'utilisation sont indiquées sur les boxes.

L'implantation de ces équipements permet aux personnes de réaliser des déplacements intermodaux, en utilisant son vélo en complément du transport public ou d'un covoiturage.

Au total, cinq consignes à vélos ont été installées sur des aires de covoiturage de Caen la mer, sur les aires de Bretteville-sur-Odon, Thue-et-Mue, Verson, Troarn ainsi qu'à Iffs au niveau de la Dronnière.

L'installation de ce service est également prévue au printemps prochain, sur l'aire d'Eterville ainsi que sur le futur pôle d'échanges des Grands bureaux, à Colombelles.

L'installation des cinq consignes à vélos a été réalisée par Caen la mer pour un montant de 23 425 € HT.

AMÉNAGEMENT DE PLACES SUPPLÉMENTAIRES

Les aires de covoiturage ont le vent en poupe, avec une fréquentation croissante chaque année. En moyenne près de 400 personnes utilisent ces équipements au quotidien. L'aire de Bretteville-sur-Odon en est l'exemple concret et connaît une fréquentation actuelle importante. Aussi, Caen la mer prévoit d'étendre sa superficie. 48 places supplémentaires viendront compléter les 46 existantes, permettant d'accueillir à terme, 94 véhicules. Ces travaux d'extension sont prévus pour le second semestre 2024.

Retrouvez les aires de covoiturage équipées de boxes à vélos, sur la carte interactive dédiée :

<https://caenlamer.fr/co-voiturage-autopartage>

Projet d'extension de l'aire de covoiturage de Bretteville-sur-Odon

